

ACCORD POUR LA PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION
(Formation financée par employeur ou organisme de formation)

Entreprise ou organisme.....
.....

Représenté par M.....

SIRET N° (**obligatoire**).....

Cas particulier

- Association n'ayant pas de n° de SIRET : code département + n° de déclaration en préfecture

- Commerçants, artisans : n° SIREN

Adresse.....

Code postal Ville.....

Tel..... Fax.....

E-mail.....

Autorise

M.....

Fonction.....

A suivre à l'université Paris Diderot - Paris 7 - UFR de Médecine

La formation intitulée : **Formation qualifiante en endocrinologie pédiatrique : des bases théoriques à la pratique clinique**

Dates : 30 et 31 janvier, 4, 5 et 6 mars, 22, 23 et 24 avril 2020

Durée de la formation : 8 jours soit **57 heures**

Coût de la formation : **1500 €**

Ces frais de formations sont pris en charge :

par l'entreprise signataire

par l'intermédiaire d'un organisme financeur (joindre l'accord)

nom et adresse de l'organisme :

Demande de convention entre l'université et l'employeur oui non

Fait à **le**

Nom et qualité du signataire :

Cachet de l'entreprise ou organisme

Signature

Document à compléter et à retourner avec le dossier d'inscription